



Déclaration FNEC-FP-FO au CTSD 33 du mercredi 14 mars 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD 33,

Attachée aux principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité et à leur respect, Force Ouvrière tient à réagir fermement face aux attaques faites par le gouvernement contre la fonction publique depuis les élections présidentielles de 2017.

Rappelant son attachement au statut général de la fonction publique, FO dénonce toute volonté de plan de départs volontaires liée à des restructurations ou à des suppressions de postes et de missions. Pour FORCE OUVRIERE, toutes les missions pérennes doivent être assurées par l'application du statut général. Nous rappelons que la précarité de l'emploi dans le public est supérieure à celle du secteur privé.

Parce qu'il n'y a pas de République sans services publics, la FNEC-FP-FO 33, comme toutes les autres fédérations Force Ouvrière, appelle à la grève et à la manifestation le 22 mars 2018 pour défendre les salaires et les statuts des fonctionnaires ainsi que la qualité et l'égalité d'accès au service public sur tout le territoire national.

Trop c'est trop ! Nous appelons à une mobilisation massive pour l'abandon du jour de carence, pour l'augmentation du point d'indice, pour l'arrêt des réformes, pour la création de postes statutaires en vue de la titularisation des contractuels, et contre le recours massif à la contractualisation, contre la suppression de 120 000 postes, dont 25 000 dans l'Education Nationale, et contre le transfert vers le privé des missions de l'État que prévoit ce gouvernement. Ce n'est pas fini, il veut aussi la simplification et la déconcentration du dialogue social, il veut contourner les syndicats ! De plus, il attaque des grilles indiciaires de la fonction publique.

L'augmentation du salaire des fonctionnaires est une nécessité, FO ne veut pas d'une individualisation des rémunérations ni de la notion de "mérite", contraire au déroulement de carrière, comme ce que semble être la classe exceptionnelle. qui n'est pas ouverte à tous. La hausse de la CSG amplifie les baisses de salaires des agents. L'indemnité compensatrice ne fait pas le compte et oublie les fonctionnaires recrutés à partir de janvier 2018, créant ainsi de nouvelles inégalités de traitement. Quant aux retraités, ils subissent la peine maximale. Pour un retraité célibataire, au-dessus de 1200€ par mois, c'est l'application sèche de l'augmentation de la CSG ; pour un couple de retraités, c'est au-dessus de 920€ par mois que la non compensation s'applique. C'est inacceptable. Depuis 2013, les pensions de retraite sont gelées ; entre 2014 et octobre 2017, pour un retraité ayant une pension de 1600€, la perte du pouvoir d'achat s'est élevée à plus de 1100€ selon l'UCR FO. FO sera donc aux côtés des retraités, qui défilent le 15 mars pour défendre le pouvoir d'achat et le financement des pensions, remis en cause par la transformation en impôt, la CSG, de cotisations sociales gérées paritairement par les représentants des salariés et du patronat . Remettre ainsi en cause le financement des pensions, c'est remettre en cause le fondement-même de la Sécurité Sociale et de son principe de solidarité intergénérationnelle.

En ce qui concerne l'enseignement, La FNEC-FP-FO demande l'abrogation des réformes Peillon-Hamon-Vallaud-Belkacem, que le Ministre de l'Education Nationale actuel poursuit. ParcoursSup, les réformes du baccalauréat, des lycées et de l'apprentissage sont autant d'attaques contre les statuts et les services publics.

Nous considérons que la réforme du lycée et du baccalauréat menacent des dizaines de milliers d'heures de cours d'enseignements disciplinaires et d'options. C'est la suppression annoncée de nombreux postes d'enseignants et d'emplois administratifs au sein des Rectorats et des DSDEN, alors que la charge de travail non compensée sera très fortement accrue dans les lycées.

Déjà, cette année, les injonctions brutales pour la mise en place de parcoursSup ont impliqué une surcharge de travail des équipes :

- Informer les élèves et les familles sans avoir les éléments nécessaires ;
- Procéder à des entretiens individuels à la vocation peu claire ;
- Lors des conseils de classe du deuxième trimestre, effectuer un travail lourd de saisie d'appréciations ;
- Remplir les nouvelles « fiches avenir » destinées à préparer l'orientation-sélection dans le supérieur ;
- Evaluer chaque élève en tenant compte de compétences floues, d'activités extrascolaires ou du comportement. Sur le plan éthique et déontologique, c'est une évolution choquante.

Les collègues de lycée sont ainsi débordés par des tâches dont ils ne voient même pas l'utilité, puisque ils savent que les facultés de Bordeaux n'ont pas les moyens de faire des stages de remise à niveau pour les élèves. De plus, Les présidents d'université reconnaissent eux-mêmes qu'ils vont devoir utiliser des algorithmes - une sorte de mini-APB dans chaque université - pour faire un premier traitement des candidatures. Pour cela, ils vont donc tout simplement s'appuyer sur les notes des bulletins de Première et de Terminale, dans les filières les plus demandées. Que dire pour les élèves qui doivent remplir autant de lettres de motivation que de vœux ? Devant tant de confusion, certains sites d'orientation surfent sur le stress des lycéens et de leurs parents. Un site propose par exemple de remplir pour vous les vœux dans Parcoursup, pour 560 euros la formule, et jusqu'à 800 euros si la demande inclut une inscription à l'étranger... Le Ministre doit écouter le conseil Supérieur de l'Education, son projet de décret n'a recueilli aucune voix «pour» ! La FNEC-FP FO demande l'abandon du Plan étudiants car ce dernier ne règlera en aucun cas le problème du manque de capacités d'accueil dans les universités. En effet, 700 000 bacheliers sont attendus à la rentrée 2018 pour 600 000 places dans les filières universitaires. Rappelons que depuis 2009, il y a 280 000 étudiants en plus. Dans le même temps, le nombre d'enseignants chercheurs a diminué de 10%. En 2015, les personnels enseignants non-titulaires représentaient 30 % des enseignants à l'université (MEN, Bilan social 2016). Les personnels BIATSS non-titulaires représentent presque 40 % de l'effectif total. Le « plan étudiants » est tout simplement un plan d'austérité !

Avec ce système qui modifie en cours d'année des règles d'affectation en terminale, c'est l'université sélective qui se met en place pour les filières "en tension", en lieu et place du droit

d'accès universel garanti par le BAC, premier grade universitaire. Se profile aussi une remise en cause des CIO et des psychologues scolaires du second degré qui y exercent. La FNEC-FP-FO rappelle que les deux professeurs principaux de terminale ne peuvent se substituer à un psychologue scolaire en ce qui concerne l'orientation des élèves. Ils n'en ont ni le temps, ni les compétences. Pourtant, le 15 janvier dernier, Monsieur le Premier Ministre et Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale ont annoncé à l'association des présidents des Régions de France que l'orientation serait confiée aux régions. Pour la FNEC-FP-FO, c'est inacceptable. Nous refusons les inégalités induites par la mise en place d'une orientation à deux vitesses pour les élèves. Ceux qui habitent le "bon" secteur et ont accès à la "bonne" FAC, qui peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé, qui pourront payer les services très chers d'un bilan d'orientation d'une officine privée et auront une orientation correspondant à leurs projets, et les autres...

Le 6 mars dernier, la FNEC-FP-FO et le SNFOLC ont été reçus par le directeur de la DGESCO. Force Ouvrière a indiqué qu'elle ne co-construirait pas la réforme. Nous demandons le maintien du BAC comme premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix, et comme diplôme national avec ses épreuves nationales, terminales et anonymes. Nous ne voulons pas d'un contrôle continu à hauteur de 40 % pour l'obtention du baccalauréat. La DGESCO le reconnaît elle-même: oui, le baccalauréat aura un caractère local : 10% du contrôle continu liés au bulletin scolaire seraient calculés sur toutes les classes de première et de Terminale. Les 30% restants n'obéissent pas à un calendrier national, mais local, pour donner «plus de souplesse» aux épreuves. Aucune obligation de banaliser du temps scolaire pour faire passer les épreuves, cela pourra se faire sur le temps de cours. Chaque établissement choisira les sujets des épreuves communes à partir d'une banque nationale accessible à tous. Il s'agit bien d'un bac "maison". Nous dénonçons aussi les conséquences dramatiques d'un baccalauréat où les enseignements disciplinaires sont dilués dans des enseignements pluridisciplinaires. Toutes nos craintes sont confirmées : liquidation du cadre national du diplôme, mise en concurrence des disciplines et des personnels, augmentation du temps de travail des enseignants, mise en place de la sélection pour répondre aux besoins du patronat.

Alors que le Snetaa-FO, reçu par le MEN s'était vu confirmer la volonté de mettre un terme à l'orientation massive en lycée général, nous faisons le constat que l'académie de Bordeaux n'applique pas les directives.

Une audience collective a eu lieu afin de préparer ce CTSD mais sans DASEN, sans DASEN adjoint, sans secrétaire général. Nous tenons à remercier le personnel de la DOS qui était présent mais qui a été abandonné par l'institution. Les collègues présents, venus dire les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur travail, se sont sentis méprisés par l'administration ! Il ne faudrait pas que cela se reproduise.

Nous faisons le même constat que lors du précédent CTSD, les conditions de travail sont de plus en plus difficiles et les collègues sont épuisés. Les DGH sont insuffisantes pour permettre le fonctionnement de tous les types d'établissement. Pour rappel, le département, l'année dernière, gagnait 1800 élèves, pour à la même époque 95 postes créés, et cette année pour 2 425 élèves on crée seulement 77 postes. Or il faut créer des postes, en collège, en lycée général et technologique, en lycée professionnel pour un service public de qualité.

Nous avons la confirmation de la baisse de moyens en SEGPA avec la suppression de quelques postes de professeurs des écoles ainsi que de PLP, cela confirme les tendances des dernières années. La DSDEN affirme ne pas faire d'économies sur les SEGPA. Pourtant, la sélection des élèves entrant en SEGPA est devenue plus difficile. Est-ce vraiment parce que certains collègues ne rempliraient pas bien des dossiers ? La conséquence est que des élèves en grande difficulté se retrouveront en milieu « ordinaire » et dans des classes allant jusqu'à 30 élèves. Cela dégrade les conditions de travail des enseignants car cela génère une grande hétérogénéité dans les classes, qui devient insurmontable. En bout de chaîne, ce sont les élèves qui trinquent !

Il y a à peu près le même nombre de collègues en compléments de service, cette année (281). FO est toujours contre ces compléments qui ne permettent pas aux collègues de travailler correctement mais nous reconnaissons le travail efficace des services qui cherchent à bien assembler les postes afin que la durée de trajet des collègues soit limitée.

Nous constatons une augmentation cette année des Indemnités pour Missions particulières, qui ne sont pas forcément des heures devant élèves. A la FNEC FP FO, nous

préférerions avoir plus d'heures statutaires afin de faire diminuer les effectifs dans les classes ce qui améliorerait les conditions de travail de tous.

Pour finir, nous constatons une augmentation du nombre de supports des professeurs stagiaires, 286 contre 260, ce qui ne va pas améliorer le mouvement des enseignants titulaires.

Merci pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO

Reynald Diranzo

Delphine Paillé

Olivier Greiner

Isabelle Kerbirio